

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2022

Le 7 novembre 2022 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, PERRUTEL Robert, RICHELME-DAVID Suzanne, VILA Léone.

Absents excusés : SOULIÉ Françoise donne procuration à COSTE Philippe,
MERICSKAY Sylviane donne procuration à MERCIER Lorna,
SALASCA Claudine donne procuration à GILS Denise,
JUPILLE Jacky donne procuration à VILA Léone.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Monsieur BARTHAS Pierre, secrétaire général, est désigné auxiliaire de séance.

Madame TAILLANDIER Marianne, Présidente de l'association « ALZHEIMER : un autre regard » est venue présenter les actions de l'association : une réunion a lieu chaque semaine à Peyriac-Minervois, salle Rambaud. Cette rencontre hebdomadaire entre des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants est très intéressante pour les participants et riche en lien social. Elle propose d'organiser à Peyriac un groupe de paroles de familles à la Maison des Associations avec des professionnels de santé retraités. Une réunion publique pourra ensuite être envisagée.

APPROBATION COMPTE RENDU

Le compte rendu du 3 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

PRÉEMPTIONS

- Remise 3 rue Marcel Pagnol appartenant à Monsieur MARTY Didier.
- Maison d'habitation 6 rue Alphonse Daudet appartenant aux conjoints APARICIO.
- Maison d'habitation 22 avenue Pasteur appartenant à Monsieur OUDOT Patrick.
- Maison d'habitation 11 rue du Grenache appartenant à Monsieur et Madame DELAVACHERIE.
- Terrain rue Joseph Prax appartenant à Monsieur APARICIO Jean-Luc.

La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

DÉCLASSEMENT VOIRIE

Dans le cadre du projet d'extension du centre commercial CARREFOUR MARKET, le parking actuel fera l'objet de modification qui nécessite de la part de la commune le déclassement de la voie d'accès (rue de la Gare). Une enquête publique est nécessaire avant de pouvoir désaffecter matériellement l'emprise foncière de cette voie.

Vote : « pour » 10, « abstention » 5, « contre » 0.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

DM n°1 :

FONCTIONNEMENT

Augmentation - DÉPENSES		Diminution - DÉPENSES	
Chap.012 Charges de personnel	15 000 €	Art.613 Locations	3 000 €
		Art.615231 Entretien voirie	6 000 €
		Art.61558 Entretien autres	2 000 €
		Art.618 Divers services ext.	4 000 €
TOTAL :	15 000€	TOTAL :	15 000 €

INVESTISSEMENT

Augmentation - DÉPENSES		Diminution - DÉPENSES	
Op.37 BOURG CENTRE	25 000 €	Op.34 CHEMIN RUISSEAUX	35 000 €
Op.26 VOIRIE	10 000 €	Art.2182 Matériel de transport	6 400 €
Art.2156 Matériel d'incendie	6 400 €	Art.2184 Matériel de bureau	2 000 €
Art.2183 Matériel informatique	2 000 €		
TOTAL :	43 400 €	TOTAL :	43 400 €

Voté à l'unanimité.

CONSULTATION SYADEN / PHOTOVOLTAÏQUE

Trois bureaux d'études candidats ont adressé leur proposition. L'analyse a été présentée par le référent du SYADEN chargé de ce dossier en visioconférence. La commission est très satisfaite de l'avancement de ce projet. L'analyse définitive, après certaines modifications, sera rendue vers le 14 novembre. Le choix du bureau d'étude sera validé au prochain Conseil Municipal de décembre.

BÂTIMENT TRÉSOR PUBLIC

Le cabinet de kinés BRUNEL, déjà installé sur la commune en tant que locataire route de Carcassonne, serait intéressé par l'acquisition du bâtiment de la Trésorerie qui est fermé depuis le dernier trimestre 2021. Une négociation est en cours, Madame le Maire propose que le prix de vente soit au moins égal au montant des annuités du prêt restant dues.

R.H.

- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal suite à l'avancement de grade de l'agent de maîtrise du service technique au 1^{er} novembre 2022.
- Stagiairisation au 1^{er} janvier 2023 de l'adjoint administratif contractuel en poste à l'accueil du secrétariat.

SYADEN

Travaux en cours :

- Changement des luminaires d'éclairage public en LED avenue Pasteur (entrée ouest) + 3 lampadaires à la Ginestière.
- Haut-parleur Chemin du Jeu du Mail.

Dossier subvention en attente pour 2023/2024 :

- Enfouissement réseau basse tension rue des Ecoles
- Eclairage public chemin de Renel

- Réfection éclairage public place Anatole France

RUE PLANCHON

Une partie de la rue Planchon qui est classée dans le domaine public, fait l'objet d'un litige avec le Conseil d'Administration de la cave coopérative. Elle est située à l'arrière des bâtiments de la cave. Il s'agit de la partie étroite de la rue définie par une parcelle cadastrée au nom de la cave coopérative.

Une démarche auprès du service du cadastre a été engagée par la commune pour connaître et lancer la procédure de régularisation de cette erreur cadastrale.

Conseil d'Administration de la cave souhaite récupérer cette parcelle afin de supprimer le passage de véhicule de plus en plus fréquent, qui pose un problème de sécurité d'après lui.

Le Conseil Municipal souhaite une réflexion pour sécuriser cette partie de rue, sans toutefois la fermer à la circulation.

Une rencontre avec le Conseil d'Administration de la cave coopérative sera organisée pour débattre de cette situation afin d'arriver à une solution cohérente.

La séance est levée à 20h30.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 à 18h30